

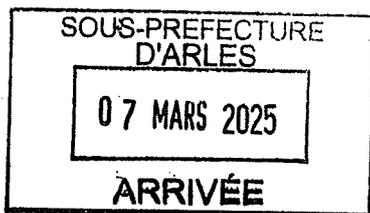
MAIRIE  
DE  
BOULBON  
13150

Code Postal : 13150

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Objet de la délibération  
Demande de subvention 2025 au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité pour la réfection et l'aménagement de divers chemins.

N°33/2025



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 03 MARS 2025

Le trois mars deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.  
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.  
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à Jean-Paul BURAVAND).

**Absents :** BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur : M. le Maire**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de demander une subvention au titre des travaux de proximité pour la réfection et l'aménagement de divers chemins. Exercice 2025.

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de ces travaux, le montant global s'élevant à 85 000 € HT.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**CONSIDERANT** la nécessité de réaliser ces travaux,  
**DECIDE** de les réaliser,

**SOLLICITE** du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 70 %, au titre des travaux de proximité pour la réfection et l'aménagement de divers chemins, soit un montant de 59 500 € HT,

**SOUHAITE** réaliser ces travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2025,

**ARRETE** comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : 85 000
- Subvention du Conseil Départ. des B.d.R. : 59 500 €
- Autofinancement communal, le reste, soit : 25 500 €

**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Maire :